



## RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

### **RAPPEL REGLEMENTAIRE**

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du compte administratif 2017 ;

Elle reprend pour l'essentiel les éléments présentés lors du débat d'orientation budgétaire en les actualisant avec les données définitives de l'exercice 2016 et en y apportant quelques précisions.

### **CONTEXTE**

En 2017 l'objectif de croissance du gouvernement était de 1,5 %, il sera en réalité de l'ordre de 1.9 %.

La dette publique au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017 s'établit à 2 226,1 milliards d'euros soit 98,1 % du PIB pour l'ensemble des administrations publiques.

En 2017 les collectivités territoriales ont continué à participer à l'effort de redressement des finances publiques.

Au sein du bloc communal, la participation des communes était prévue à 0,72 milliards (70 %), celle des EPCI à 0,311 milliards (30 %).

Par ailleurs la Dotation Globale de Fonctionnement est en diminution de 7,1 % par rapport à 2016 au plan national (- 70 504 € pour notre commune).

Mais pour compenser, l'Etat a renforcé son soutien à l'investissement local en abondant en particulier le Fonds de Soutien à l'Investissement Local et la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Aussi au niveau de notre commune nous avons pu bénéficier de 275 178 € au titre du FSIL, 68 473 € au titre de la DETR, 105 800 € au titre du TEPCV, 103 500 € au titre du CRST, 53 500 € au titre du Contrat de Ruralité.

Le taux des 3 taxes locales est maintenu au même niveau depuis 14 ans et reste toujours inférieur au taux moyen de la strate. Malgré cela et grâce à l'amplification des aides de l'Etat nous avons pu sous

condition de projets, poursuivre notre effort d'investissement au niveau important de 2 736 670.89 € (contre 2 219 943,64 € en 2016) tout en réalisant notre objectif de stabilisation voire de diminution de la dette et en empruntant 480 000 € à un niveau inférieur au remboursement du capital annuel de la dette (483 120 €).

Pour cela aussi l'effort de gestion des finances a été quotidien.

## **I – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

### **A – Les recettes de fonctionnement**

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 5 012 696.54 €. Elles ont augmenté de 0.27 % par rapport à 2016 et de 2.28 % par rapport au budget prévisionnel et décisions modificatives 2017.

<b>Recettes de fonctionnement par chapitre</b>	<b>CA 2014</b>	<b>CA 2015</b>	<b>CA 2016</b>	<b>Prévisions BP + DM 2017</b>	<b>CA 2017</b>
013 Atténuation de charges	41 295.19	47 610.17	74 416.01	40 000.00	72 015.49
70 Produits des services	270 548.17	283 817.51	290 568.47	280 539.00	284 806.86
73 Impôts et taxes	3 444 450.20	3 607 365.46	3 751 134.23	3 757 181.00	3 794 363.91
74 Dotations, subventions	988 105.97	932 077.28	798 537.40	748 883.00	756 512.27
75 Autres produits de gestion courante	69 593.94	63 453.08	75 072.07	62 335.00	85 069.10
76 Produits financiers	11.51	8.64	6 755.66	6 755.00	6 755.21
77 Produits exceptionnels	13 097.56	17 456.86	2 258.49	5 000.00	13 173.70
<b>Total recettes réelles</b>	<b>4 827 102.54</b>	<b>4 951 789.00</b>	<b>4 998 742.33</b>	<b>4 900 693.00</b>	<b>5 012 696.54</b>
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	1 635.42	69 393.13	158 856.47	68 981.94	68 981.94
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 828 737.96</b>	<b>5 021 182.13</b>	<b>5 157 598.80</b>	<b>4 969 674.94</b>	<b>5 081 678.48</b>

#### **1 – La fiscalité**

Les recettes sont composées principalement des ressources fiscales (Taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, taxe locale sur la publicité extérieure, taxe communale sur la consommation finale d'électricité...). Elles représentent 75.69 % des recettes réelles de fonctionnement.

En 2017 l'augmentation des valeurs locatives a été de 0.4 %. Les taux d'imposition ont quant à eux été reconduits :

- Taxe d'habitation 12,01 %
- Taxe foncière sur le bâti 12,77 %
- Taxe foncière sur le non bâti 46,21 %

Le montant des taxes perçu s'élève à 2 450 510 €.

#### **2 – Les dotations d'Etat**

Les dotations représentent 15.09 % des recettes réelles de fonctionnement.

Pour les raisons indiquées ci-dessus, la Dotation globale de fonctionnement (DGF) continue de diminuer :

- 2013 : 566 692 €
- 2014 : 533 442 €
- 2015 : 433 410 €
- 2016 : 333 554 €
- 2017 : 263 050 €

Les compensations de l'Etat au titre des exonérations de la fiscalité directe locale constituent des « variables d'ajustement ».

### 3 – Les produits des services, du domaine...

Les produits des services, du domaine et ventes, représentent 5.68 % des recettes réelles de fonctionnement. Ils sont constitués par :

- les concessions de cimetière 2 571.20 € (5 154.10 € en 2016)
- les redevances d'occupation du domaine public 6 737.12 € (8 238.19 € en 2016)
- les travaux (branchements d'eaux pluviales, abaissement de trottoirs...) 4 368.72 € (2 785.82 € en 2016)
- Les redevances des services (restauration scolaire, ALSH, séjours sportifs, multi accueil) 258 419.25 € (256 874.41 € en 2016)
- Les autres produits d'activités annexes (remboursement des décharges syndicales) 10 564.67 € (17 515.95 €)

### 4 – Les autres produits de gestion courante

Les autres produits de gestion courante représentent 1.69 % des recettes réelles de fonctionnement. Il s'agit des revenus des immeubles (loyers, locations de salles...), des redevances versées par GRDF pour l'occupation du domaine public, les entrées des spectacles, la participation des annonceurs aux encarts publicitaires...).

### B – Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 4 269 343.99 € (intérêts courus non échus de l'exercice inclus) soit + 1.92 % par rapport à 2016.

Dépenses de fonctionnement par chapitre	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Prévisions BP 2017 + DM	CA 2017
011 – Charges à caractère général	965 380.53	1 011 198.58	923 749.10	1 079 428.00	1 009 836.89
012 – Charges de personnel	2 294 883.74	2 335 797.29	2 391 462.77	2 378 680.02	2 377 442.41
014 – Atténuation de produits	210 917.56	228 094.37	259 735.31	284 751.00	278 884.72
65 – Autres charges de gestion courante	352 989.98	397 363.99	348 221.77	371 212.00	357 114.16
66 – Charges financières	260 394.74	236 355.02	228 210.51	238 300.00	211 570.20
66112 – Rattachement des ICNE	34 499.00	34 788.83	37 266.01	3 733.00	30 462.80
67 – Charges exceptionnelles	538.47	100.60	32.00	4 070.00	4 032.81
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>4 119 604.02</b>	<b>4 243 698.68</b>	<b>4 188 677.47</b>	<b>4 360 174.02</b>	<b>4 269 343.99</b>
042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	237 602.56	360 332.02	196 600.16	181 490.60	190 627.97
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 357 206.58</b>	<b>4 604 030.70</b>	<b>4 385 277.63</b>	<b>4 541 664.62</b>	<b>4 459 971.96</b>

## **1 – Les charges de personnel**

Les charges de personnel représentent le principal poste de dépenses de la section de fonctionnement (55.68 %).

L'augmentation de la masse salariale est due à l'augmentation du SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2017, à l'augmentation des salaires de 0,6% au 1<sup>er</sup> février 2017, au reclassement des Parcours Professionnels – Carrières – Rémunérations (P.P.C.R) sur la période 2016-2020, aux avancements d'échelons et de grades.

Le nombre d'agents titulaires est de 63 au 31 décembre 2017. 2 agents ont fait valoir leur droit à la retraite au cours de l'année. 2 agents en emploi d'avenir ont été titularisés au 15 septembre 2017. 3 agents titulaires, en congé de longue maladie ou de maladie de longue durée et 1 agent en congé parental, sont remplacés par des agents contractuels.

## **2 – Les charges à caractère général**

Deuxième poste de dépenses de la section de fonctionnement, les charges à caractère général sont en augmentation en 2017 par rapport à 2016 (1 009 836.89 € en 2017 contre 923 749.10 € en 2016).

Cette augmentation correspond à une augmentation des charges entre autres :

- Art. 60611 – Eau et assainissement : 21 740,04 € (7 150.22 € en 2016) 3 facturations dans l'année contre 1 en 2016
- Art. 60623 – Alimentation : fournitures des repas en année pleine au Manège et fourniture des repas à la FOL pendant les grandes vacances scolaires.
- Art. 6226 – Honoraires – augmentation du nombre de permis de construire traité en 2017 soit 9 063 € (4 446 € en 2016)
- Art. 6262 – Frais de télécommunications – 32 412.89 € contre 26 943.56 € en 2016. Augmentation du nombre de messages envoyés par Everyone. Recherche d'un autre prestataire de service en cours.

Le contrat passé avec ENGIE – COFELY s'applique pour la première fois en année pleine ce qui explique que les dépenses liées à l'électricité / gaz (art 60612) et au combustible (art 60621) sont en nette diminution. Elles sont reportées aux articles 611 – Contrats de prestations de service et 6156 – Maintenance.

## **3 – L'atténuation de produits**

Ce chapitre concerne le reversement à la ville de Châteauroux ainsi que la contribution de la commune au fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales.

Dans le cadre de l'aménagement de la zone industrielle de Châteauroux, une convention a été passée en 1964 modifiée par avenant en 1999 lors de la création de l'agglomération. La commune reverse chaque année 67 % des taxes sur le foncier bâti et non bâti à la ville de Châteauroux. Le montant du reversement varie avec la revalorisation des valeurs locatives et des entreprises implantées sur cette zone. En 2017, le reversement est de 177 133.72 € (181 552.31 € en 2016).

Notons que la commune reverse également 67 % de ce qui correspondait à la taxe professionnelle des entreprises de la zone industrielle et se trouvent désormais inclus dans l'attribution de compensation de Châteauroux et non du Poinçonnet.

Le FPIC a été appliqué pour la première fois en 2012. Depuis, il monte progressivement en charge pour atteindre à terme au maximum 2 % des recettes fiscales des collectivités concernées (101 751 € en 2017 contre 78 183 € en 2016).

2013	2014	2015	2016	2017
20 172 €	33 557 €	49 468 €	78 183 €	101 751 €

#### 4 – Les autres charges de gestion courante

Elles représentent 8.36 % des dépenses réelles de fonctionnement et comprennent principalement les contributions obligatoires (83 365.25 €), les subventions aux associations (133 039.60 €) et la subvention au budget du CCAS (20 000 €).

#### 5 – Les charges financières

Les charges financières s'élèvent à 211 570.20 € et représentent 4.99 % des dépenses réelles de fonctionnement. En 2016 Les charges financières s'élevaient à 228 210.51 € soit 5.45 % des dépenses réelles de fonctionnement.

## II – SECTION D'INVESTISSEMENT

### A – Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 2 501 325.73 € hors virement de la section de fonctionnement. Les restes à réaliser 2017 s'élèvent à 764 997.64 €.

Recettes d'investissement par chapitre	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Prévisions BP 2017 + DM	CA 2017
13 – Subventions d'investissement	246 639.16	366 896.67	333 427.12	1 641 206.15	876 812.94
16 – Emprunts et dettes assimilées	400 000.00	390 000.00	420 000.00	480 000.00	480 055.00
10 – Dotations, fonds divers et réserves	952 767.38	721 610.64	670 124.34	952 259.90	950 458.15
138 – Subventions d'investissement	92 332.79	0	20 616.26	19 178.00	3 371.67
024 – Produits des cessions		0	0	9 239.25	0
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>1 691 739.33</b>	<b>1 478 507.31</b>	<b>1 444 167.72</b>	<b>3 101 883.30</b>	<b>2 310 697.76</b>
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	237 602.56	360 332.02	196 600.16	181 490.60	190 627.97
041 – Opérations patrimoniales	24 736.77	9 659.13	4 235.96	0	0
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 954 078.66</b>	<b>1 848 498.46</b>	<b>1 645 003.84</b>	<b>3 283 373.90</b>	<b>2 501 325.73</b>

Les recettes réelles d'investissement comprennent entre autres les subventions d'investissement (Etat, Région, Département, DETR), le FCTVA (253 291.75 €), la taxe d'aménagement (79 906.50 €).

Un emprunt de 480 000 € a été réalisé.

### B – Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 736 670.89 €. Les restes à réaliser dépenses s'élèvent à 452 857.75 €.

Dépenses d'investissement par chapitre	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Prévisions BP 2017 + DM	CA 2017
20 – Immobilisations incorporelles	28 095.20	18 270.96	1 601.60	16 161.00	9 814.18
204 – Subventions d'équipements versées	53 662.36	5 458.99	1 500.00	60 255.00	58 755.00
21 – Immobilisations corporelles	239 210.56	175 866.30	138 069.14	289 446.43	228 135.00
23 – Immobilisations en cours	505 458.46	443 982.13	79 564.32	23 143.00	0
Opérations d'équipement	109 307.15	782 366.85	1 338 122.76	2 336 707.58	1 820 382.88
16 – Emprunts et dettes assimilés	408 944.76	393 550.02	430 493.39	483 156.00	483 101.89
10 – Dotation, Fonds divers et réserves				67 500.00	67 500.00
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 344 678.49</b>	<b>1 819 495.25</b>	<b>2 056 851.21</b>	<b>3 276 369.01</b>	<b>2 667 688.95</b>
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 636.42	69 392.13	158 855.47	68 981.94	68 981.94
041 – Opérations patrimoniales	24 736.77	9 659.13	4 235.96	0	0
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 371 051.68</b>	<b>1 898 547.51</b>	<b>2 219 943.64</b>	<b>3 345 350.95</b>	<b>2 736 670.89</b>

Les principales opérations d'équipement réalisées en 2016 sont les suivantes :

#### ↳ Bâtiments

- changement de la chaudière à l'école F. Rabelais
- Climatisation du multi-accueil Le Manège
- Agencement d'un espace change au multi-accueil Le Manège
- Acquisition de visiophones et talkies walkies pour les écoles
- Changement des huisseries à l'école F. Rabelais
- Installation d'une casquette à l'école La Petite Fadette
- Acquisition d'un répétiteur au Gymnase

#### ↳ Voirie

- Aménagement de passages sécurisés
- Installation d'un jeu extérieur pour les enfants
- Réfection des allées des Ormeaux, des Chétifs Chênes
- Création d'une piste cyclable le long de la RD 67
- ECF couches de roulement

#### ↳ Eclairage public – Sécurité

- Rénovation de l'éclairage public allées des Chétifs Chênes, des Ormeaux / des Chaumes, des Aumailles, des Dryades, des Lauriers
- Rénovation de l'éclairage public parking du gymnase

#### ↳ Equipements sportifs

- Aménagement et réhabilitation du stade Jean Delavau

#### ↳ Autres

- Acquisition de divers matériels et d'un tracteur pour les services techniques
- Acquisition d'un véhicule électrique pour le restaurant scolaire

- Changement du serveur informatique de la mairie
- Acquisition de mobilier pour les écoles et pour les services

### III – EPARGNE BRUTE – EPARGNE NETTE

Les résultats d'exploitation permettent de maintenir un niveau d'épargne brute régulier depuis 2008 ce qui nous permet de continuer à investir, à rembourser notre dette et à emprunter.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Epargne brute <sup>(1)</sup> ou autofinancement	834 330	805 004	746 722	742 536	742 979	847 362	777 848

**Epargne brute = recette réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement**

### IV – DETTE

Le montant annuel remboursé du capital de la dette pour 2017 a été de 483 101.89 €.

Au 31 décembre 2016 le montant de l'encours de la dette restant dû était de 7 094 636.12 €, il est de 7 091 534.25 € au 31 décembre 2017 soit une baisse légère qui va dans le sens de l'objectif fixé à savoir, malgré un contexte difficile, maintenir l'encours de la dette voire si possible le réduire progressivement.

Comme nous l'avons évoqué précédemment notre capacité d'autofinancement ou épargne brute est en augmentation et nous permet donc d'améliorer notre capacité de désendettement.

**Tableau de l'évolution de l'endettement annuel par habitant  
(annuité/nombre d'habitants recensement...)**

Années	Nombre d'habitants	Annuité/habitant
2010	5883	126
2011	5967	127
2012	5997	133
2013	6017	129
2014	6022	113
2015	6022	110
2016	6014	115
2017	6091	118

La moyenne de la strate (commune de 5 000 à 10 000 habitants) est de **132 €** en 2016 (source : comptes des communes – Finances.Gouv)

### V – CAPACITE DE DESENDETTEMENT

La capacité de désendettement de la commune était de 8.77 années en 2016, elle sera comprise entre 9.27 et 9.53 années (pour un plafond de 11 à 13 ans pour les communes de la strate au vu de la loi de Finances 2018).

### VI – PRINCIPAUX RATIOS

Ratios	Valeurs	Moyenne nationale de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement / population	689.86	1 049.00

Produit des impositions directes / population	402.32	431.00
Recettes réelles de fonctionnement / population	822.97	1 174.00
Dépenses d'équipement brut / population	358.65	415.00
Encours de dette / population	1 164.77	862.00
DGF / population	54.01	175.00